

# La carte fait-elle la forêt ?

## Pour une approche critique des surfaces boisées dans les documents anciens

Xavier ROCHEL

MCF Géographie, LOTERR, Université de Lorraine

Alexandre VERDIER

Professeur agrégé, LOTERR Université de Lorraine

**Référence suggérée : Rochel Xavier. Verdier Alexandre. 2015. La carte fait-elle la forêt ? Pour une approche critique des surfaces boisées dans les documents anciens. *Clio en cartes 3*, Mulhouse, Université de Mulhouse-Haute Alsace, 16 novembre 2015.**

L'utilisation des cartes et plans anciens, déjà encouragée en son temps par Marc Bloch (1929), fait partie des outils habituels de la reconstitution des paysages. Plans de finages, plans-terriers, cadastres et autres « mappes » apportent à l'historien du paysage ou de l'environnement, au géographe, à l'archéologue, une partie essentielle des informations pour la compréhension des systèmes géographiques anciens et des héritages qui leur sont associés.

Cette démarche est particulièrement intéressante en ce qui concerne les espaces dits naturels (Girel 2006). Dans le domaine forestier, à la suite des propositions de Georges Bertrand et de la création du Groupe d'Histoire des Forêts notamment, de nombreux travaux ont exploré les archives cartographiques pour en tirer de substantiels bénéfices (Houzard 1980, Dubois 1978). Citons également les travaux de Peterken ou Rackham. Récemment, la problématique des forêts anciennes a justifié d'importants travaux destinés à identifier les écosystèmes durablement forestiers (« forêts anciennes »), qui constituent un patrimoine particulièrement précieux (Spencer, Kirby, 1991 ; Dupouey *et. al.* 2007 ; Vallauri *et. al.* 2012). Ces études se justifient par l'enjeu considérable et la demande sociale qui s'y rattachent. Elles portent en elles maintes difficultés, parmi lesquelles la valeur des données exploitées, notamment celle des cartes et plans en ce qui concerne la définition de l'espace forestier.

Ce que les cartes nous présentent comme un espace forestier est-il nécessairement boisé ? Une réponse nuancée s'impose. Le cartographe peut avoir eu le souci de représenter un paysage, mais il s'agit souvent d'un objectif très secondaire. Les plages vertes ou ornées d'arbres qu'il dessine peuvent se rapporter à des réalités assez diverses où l'arbre ne domine pas toujours. Souvent, les lisières dessinées ne définissent qu'un espace doté, aux yeux des commanditaires, d'une vocation particulière, notamment la production de bois ; mais cette vocation n'est pas nécessairement réalisée. La carte fait partie des outils mis en œuvre pour tenter de fixer les lisières au mieux des intérêts de tel ou tel acteur, et pour aider à la mise en place d'un régime juridique particulier, voire d'un aménagement sylvicole. Sa réalisation se heurte aux paysages flous, prés-bois, pâquis, landes, « vides » ou « rapailles » qui défient la fixation de lisières et limites cohérentes. Le fait est que les paysages forestiers, autrefois très marqués par le pâturage, ne peuvent être bien compris que dans le cadre d'un réseau pastoral constitué par les parcours habituels des troupeaux : larges chemins ou passages au travers du finage cultivé, pâturages communaux, mais aussi trouées formant un réseau digité que parcourent les animaux domestiques (Mathey 1900).

Du point de vue écologique, ces considérations rappellent les débats suscités par Frans Vera et ses hypothèses sur les grands herbivores comme drivers essentiels dans l'écologie forestière (Vera 2000). Du point de vue géographique et paysager, notre approche géohistorique réveille de vieilles questions, qui sont traditionnellement considérées comme épineuses dans l'observation du monde contemporain, mais qui le sont plus encore lorsqu'on tente de reconstituer des réalités passées : que définit-on comme une forêt ? Que prendre en compte pour le calcul d'un taux de boisement, et pour des comparaisons à différentes échelles de temps ? Comment interpréter, voire corriger les surfaces boisées mentionnées par les documents anciens ?

La conclusion de cette courte contribution est quelque peu négative. La cartographie précise des trouées autrefois présentes en forêt paraît particulièrement difficile. D'une part, les documents d'archives ne permettent que rarement d'en approcher la localisation, et lorsque cette localisation peut être connue, c'est avec une précision ou un maillage insuffisants pour permettre toute étude précise des héritages écologiques (sols, végétation) des trouées en question. D'autre part, il faut probablement imaginer une géographie mouvante pour

ces espaces flous, soumis aux rythmes d'évolution de la végétation forestière, aux fluctuations dans les effectifs animaux, à la marche des coupes et aux zones mises en défens dans le taillis. Il n'en reste pas moins qu'une approche quantitative, à l'échelle de la parcelle ou du massif, est possible, utile, et nécessaire. Les chiffres présentés ici sont éloquents : un tiers de vides en forêt de Compiègne au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, un tiers de vide dans une série de la forêt d'Orléans au milieu du siècle suivant, des surfaces importantes également dans la forêt des Vosges gréseuses, pourtant réputée dense. Peut-être des chiffres plus importants encore pourraient-ils être obtenus dans des massifs méridionaux, soumis à une pression pastorale au moins aussi forte, à des coupes de taillis bien plus rapprochées, à un risque de feu plus important, et aux pratiques de soutrage bien plus fréquentes que dans la France du Nord. Une cartographie certes incomplète, mais représentant la meilleure approximation permise par les archives, a été tentée dans les basses Vosges (Rochel 2009) et en forêt d'Orléans (travaux inédits, en cours d'achèvement).

Dans ces conditions, les aplats verts ou ornés d'arbres des cartes et plans anciens ne doivent pas être perçus comme un témoignage de nature paysagère, comme la preuve d'une continuité boisée. On imagine bien que les comparaisons directes entre les surfaces forestières mesurées sur ces documents, et nos surfaces forestières actuelles ne peut être entreprise qu'à défaut de pouvoir faire mieux. La condition est sans doute d'étalonner la valeur des cartes anciennes par un nombre suffisant d'études à grande échelle, portant sur des massifs supposés représentatifs, et bien pourvus en archives, qui puisse permettre d'évaluer au mieux la part d'espaces réellement boisés dans l'espace forestier, et d'extrapoler éventuellement sur un territoire plus vaste.

### **Références**

Bloch M. 1929. Les plans parcellaires en France. *Annales d'histoire économique et sociale*, p. 60-70 et 390-398.

Dubois J.-J. 1978. Les plans des forêts de la région du Nord aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : quelques remarques sur leur utilisation. *Bulletin de la section Géographie du CTHS*. Paris, tome LXXXII, p. 101-126.

Dupouey J.-L. et al. 2007. Vers la réalisation d'une carte géoréférencée des forêts anciennes de France. *Le Monde des Cartes*, 191, p. 85-98.

Girel J. 2006. « Quand le passé éclaire le présent : écologie et histoire du paysage », *Géocarrefour*, vol. 81, 4, 249-264.

Houzard G. 1980 (rééd. 2008) *Les massifs forestiers d'Andaines et Ecouves*. Société historique et archéologique de l'Orne. 208 p.

Rochel X. Doit-on réhabiliter les milieux ouverts dans les massifs forestiers vosgiens ? Un enjeu écologique et paysager revu par la biogéographie historique. *Revue Géographique de l'Est*, 2-3 2009, en ligne : <http://rge.revues.org/1956>

Rochel X. Les anciennes fonctions forestières : conflits, compromis et partages. Dans GALOCHET M. (dir.) *La forêt : ressource et patrimoine*. Paris : Ellipses, 2005, p. 155-169.

Spencer J.W. Kirby K.J. 1991. An inventory of ancient woodland for England and Wales. *Biological Conservation*, vol. 62, p. 77-93.

Vallauri D. Grel A. Granier E. Dupouey J.-L. 2012. *Les forêts de Cassini. Analyse quantitative et comparaison avec les forêts actuelles*. Rapport WWF / INRA, 64 p.

Vera F.W.M. 2000. *Grazing Ecology and Forest History*. CABI, 528 p.

Verdier A. 2013. Redécouvrir le saltus : l'exemple des pâquis lorrains. *Revue de Géographie Historique*, 3, en ligne : <http://rgh.univ-lorraine.fr>